

Année universitaire 2023-2024
École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille
Recrutement d'un contractuel

Champs disciplinaires :

THEORIE ET PRATIQUES DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE

Un poste de contractuel dans le champ TPCAU est ouvert à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille pour le deuxième semestre de l'année universitaire 2023-2024

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de : Marseille

Adresse : 2, place Jules Guesde 13003 MARSEILLE

Profil de poste

Charges pédagogiques et scientifiques :

Enseignements à assurer :

L'enseignant[e] interviendra en studio de projet de S6 en formation professionnelle continue (FPC) à hauteur de 96h réparties comme suit :

- Projet : 80 h. Ce studio a lieu obligatoirement le vendredi (environ 4 ou 5h) et un ou deux samedis. Il comprend l'encadrement d'un voyage pédagogique de 4 jours environ dont un week-end dont la date est à définir ;

- Analyse croisée avec le champ STA : 16h. Le vendredi.

Projet

Le sujet du S6 est "L'équipement et l'espace public afférent". C'est l'occasion d'aborder un programme mixte et complexe qu'il faut décrypter voire réécrire. Le projet (équipement + espace public) est considéré dans une temporalité longue permettant de questionner les notions de transformation, de réversibilité et de mutualisation des structures. Il permet de questionner la capacité des formes et des dispositifs dans leurs permanences urbaines et architecturales, apportant un nouvel éclairage sur les questions de soutenabilité.

Une attention particulière est portée aux préexistences du site (le bâti mais aussi les usages, la culture, l'Histoire qui se rattachent à un lieu), aux liens pérennes établis avec le contexte et au sens spécifique que cela donne au projet. Le projet est le révélateur, voire le ré-activateur du lieu dans lequel il s'implante. En ce sens, le choix du site constitue un engagement. Les liens avec différents acteurs du territoire, institutionnels ou associatifs, participant à la fabrique de la ville sont aussi abordés dans la compréhension fine du contexte. Les relations entre l'équipement et la ville sont pensés à différentes échelles s'imbriquant : de la place, au quartier et à l'espace métropolitain.

La question des matériaux, de leur mise en oeuvre constructive et des ambiances architecturales est abordée comme une des entrées dans le projet, favorisant une approche écologique de l'acte de construire.

Objectifs : Expérimenter une organisation spatiale d'un ensemble d'édifices, manipuler un programme complexe, articuler échelle architecturale et échelle urbaine, du détail à la ville, tant par la forme bâti que par la forme de l'espace public. Capacité à développer une pensée constructive. Capacité à communiquer ses intentions par le dessin, la maquette et l'oral.

L'analyse croisée

L'objectif de cet enseignement est de mettre en relation les connaissances acquises en cours de construction avec les enjeux du projet architectural. Cette mise en relation est effectuée à travers un exercice d'analyse architecturale et constructive, abordant les qualités spatiales d'un espace en lien avec ses principes structurels, son enveloppe, les ambiances. Le but est de montrer les liens entre ces différents éléments dans le projet.

Les édifices à analyser sont choisis par l'équipe enseignante pour le caractère remarquable de leur architecture et, plus particulièrement, l'intérêt de la dimension constructive.

Spécificité de la Formation Professionnelle Continue

Le candidat devra se positionner sur les spécificités de la pédagogie à mettre en place pour d'adresser à ce public

particulier d'adultes venant d'horizons professionnels divers avec des niveaux de compétences inégaux.

Obligations de service :

Le poste correspond à un service d'enseignement de 96 heures de travaux dirigés pour le second semestre, non comprises les autres obligations de service. En effet, est obligatoire notamment la préparation des cours, les corrections, la participation aux jurys et, le cas échéant, aux réunions pédagogiques.

Le calendrier des interventions est déjà prévu/dates impératives à respecter

Environnement professionnel

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA-Marseille accueille 1100 étudiants chaque année, dont 959 en formation initiale (1^{er} et 2^{ème} cycles) et 13% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues).

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants. Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2^e cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'École Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech-Marseille d'Aix-Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'école de Marseille accueille **trois unités de recherche habilitées :**

L'unité de recherche **PROJECT(s)** aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, du design et de l'ingénierie. Elle a vocation à étudier les savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception. Elle cherche à déterminer sous quelles formes ceux-ci sont effectivement sollicités, et ceux-là, effectivement produits.

Cette approche du projet, qu'elle soit disciplinaire ou transdisciplinaire, puise dans les cinq axes du laboratoire qui organisent, en leur sein, des thèmes et actions de recherche : "Pédagogie réflexive du et pour le projet" ; "Les territoires et objets multiscales en projet" ; "Projeter face aux risques" ; "Ambiances, Energie, Environnement durable dans le projet" ; "Modèles numériques et méthodes pour le projet".

INAMA : Les travaux du laboratoire sont centrés sur l'époque contemporaine (XIX siècle à nos jours) et l'aire régionale Méditerranéenne, ils abordent les questions des productions doctrinales et de projets à différentes échelles. Déclinant une thématique générale centrée sur les rapports entre dynamiques globales et locales, les recherches traitent particulièrement : de la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain (histoire et atlas des territoires), des transferts et adaptations de normes et de modèles, de la construction des postures méditerranéistes en architecture, des jeux d'acteurs entre experts et politiques, des doctrines et des pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.

MAP-GAMSAU

Le laboratoire MAP-Gamsau est l'équipe fondatrice de l'UMR 3495 CNRS/MCC MAP. Le MAP, Unité Mixte de Recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du Ministère de la Culture et de la Communication, fédère des équipes au CNRS et au sein des écoles d'architecture de Lyon, Nancy, Marseille et Paris La Villette.

Depuis janvier 2014, le Map-Gamsau est hébergé par le CNRS sur le campus Joseph Aiguier à Marseille. L'équipe s'est recentrée autour d'un objectif scientifique principal : développer des méthodes, des outils et des modèles pour observer, comprendre et documenter les évolutions du bâti patrimonial. Interrogeant des technologies et formalismes existants, ou en introduisant des outils informatiques et des méthodologies d'étude expérimentales, l'approche du laboratoire se caractérise par les quatre éléments suivants : une méthode de travail, intégrant les logiques de modélisation architecturale aux pratiques de la visualisation d'informations ; une mise en œuvre de modèles théoriques et de représentations graphiques répondant aux exigences particulières du domaine d'application ; des protocoles d'acquisition de données métriques innovants ; un important effort de déploiement des travaux de recherche vers les communautés scientifiques et professionnelles du domaine ainsi que vers le grand public.

Depuis janvier 2016, l'équipe est liée au Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP) au travers d'une convention de laboratoire commun (Lab-ComMAP(CICRP)).

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Le projet étant placé dans les études d'architecture au cœur de l'enseignement, une organisation forte et cohérente a été mise en place à l'école de Marseille

En 1^{er} cycle, l'enseignement du projet est organisé sous forme de studios semestriels (648 heures d'enseignement sur 2200 heures, soit 30 % du nombre d'heures total). A ces studios sont rattachés des travaux dirigés pluridisciplinaires de 16h.

En 2^e cycle, l'enseignement du projet structure avec les enseignements de séminaire l'activité des quatre domaines d'études (480 heures, soit 40 % des 1200 heures).

En 1er cycle, une équipe pédagogique est responsable de l'enseignement du projet par semestre et encadre toute la promotion. Elle est organisée en studios travaillant sur la base d'une thématique commune affichée dans le programme. Par ailleurs, outre les travaux dirigés pluridisciplinaires la collégialité a été renforcée avec les autres domaines d'enseignement. Ainsi, l'enseignement d'analyse architecturale et urbaine est partagé au 2e semestre pour une journée par semaine avec les 3 autres groupes de disciplines : Représentation en 1ère année, Construction en 2^{ème}, Ville et Territoires et Société en 3^{ème} année.

Le 2e cycle est structuré en quatre domaines d'études prenant en charge studios séminaires et cours. Le domaine d'études est un lieu de débat ; son espace de travail privilégié est le territoire méditerranéen. Il doit conduire l'étudiant à une pensée et une démarche autonome mesurée au travers de la production du PFE et du mémoire. Le domaine d'études doit également préparer l'étudiant à la démarche de recherche, ceci en lien avec un ou plusieurs laboratoires de recherche de l'école. A la fin de chaque semestre, les studios de projet organisent des jurys de correction communs auxquels peuvent être conviées des personnalités extérieures à l'école. Le domaine d'études valorise sa production pédagogique et de recherche par des expositions, débats et éditions.

Liaisons hiérarchiques :

Directrice de l'école

Liaisons fonctionnelles :

Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Localisation à Marseille, sur le site de L'IMVT ; **respect impératif de l'emploi du temps.**

Profil de l'enseignant recherché

Architecte,

Une solide expérience dans le domaine du projet architectural est souhaitée

Une expérience antérieure dans l'enseignement est vivement souhaitée.

Avoir acquis une expérience d'enseignement universitaire ou en école de l'architecture ou avoir développé une pensée théorique du projet

Être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires

Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs)

- être titulaire du diplôme d'architecte avec une vraie culture constructive, diplômes universitaires souhaités
- justifier obligatoirement d'une solide expérience professionnelle, hors enseignement, de praticien en matière de réalisations architecturales de 3 ans au minimum, en particulier dans le domaine de la maîtrise d'œuvre, dans les 5 années qui précèdent le premier janvier du recrutement
- avoir acquis une expérience d'enseignement universitaire ou en école de l'architecture de plusieurs années en France voire à l'étranger dans les 2 cycles et en ayant développé une capacité d'enseignement pratique et théorique du projet. Une expérience au sein d'une formation continue serait appréciée.
- être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires
- avoir obligatoirement un emploi principal

Nature et durée des contrats :

- Contrat d'agent contractuel de l'ENSA-Marseille
- Ce contrat est limité à 6 mois du 1^{er} février 2024 au 31 juillet 2024.
- Base de la rémunération brute mensuelle : 1400 € brut (soit environ 1127€, avant prélèvement à la source)

Dossier de candidature :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation.
- Une note pédagogique relative à la spécificité de l'enseignement du projet et de la théorie dans les écoles d'architecture développée au regard du projet d'établissement & pédagogique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (3 pages maximum).
- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- Une copie des diplômes
- Une attestation d'activité principale depuis 3 ans au minimum (hors enseignement)

Une copie de la carte nationale d'identité

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature complets doivent être déposés sur la plateforme « démarches simplifiées » :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ensa-marseille-recrutement-de-contractuels-tpcau>

avant le DIMANCHE 7 janvier à MINUIT

Après examen des dossiers par le jury, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés seront auditionnés à l'école **ENTRE LE 18 JANVIER** pour un début de contrat le 1^{er} février et un début d'enseignement le 5 février.

Le candidat doit être présent le 5 février impérativement et durant la semaine intensive (du 5 au 9 février).

Les séances hebdomadaires débutent le mercredi 14 février 2024 jusqu'au 7 juin 2024. Le calendrier est consultable sur notre site : <https://www.marseille.archi.fr/wp-content/uploads/2023/08/Calendrier-Licence-23-24-vote-au-CA.xlsx-cor.pdf>

La rentrée universitaire du deuxième semestre a lieu le lundi 5 février pour une semaine intensive au cours de laquelle tous les enseignants de licence sont présents.

Qui contacter ? :

Carole Lenoble, responsable de la formation professionnelle continue: <mailto:carole.lenoble@marseille.archi.fr>

Hélène Corset-Maillard directrice : helene.corset-maillard@marseille.archi.fr